

Ouverture de la séance
du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Discours de Patrick Devedjian,
Président du Conseil départemental

Vendredi 17 juin 2016

Mes chers collègues,

Notre Assemblée examine aujourd'hui plusieurs rapports, dont :

- Le rapport d'activité des services du Département pour 2015,
- Les comptes de gestion établis par Monsieur le Payeur,
- Le budget supplémentaire du budget 2016,
- Les comptes administratifs du budget départemental pour l'exercice 2015. Conformément au code général des collectivités territoriales, je me retirerai provisoirement durant l'examen de ces comptes, et vos débats se dérouleront sous la présidence de Georges Siffredi.

A 11h30, nous accueillerons Monsieur le Préfet, pour la présentation du rapport d'activité des services de l'Etat.

Les groupes, ainsi que Madame Picard et Monsieur Timoteo, disposeront d'un temps de parole pour interroger Monsieur le Préfet.

Quelques mots sur le compte administratif 2015.

Il démontre d'abord la stabilité de nos dépenses réelles de fonctionnement (si on exclut l'impact du contentieux du THD, pour lequel une issue pourrait se dessiner).

Seul le prononcé fait foi

Cet élément est à saluer, compte-tenu des contraintes liées à la péréquation (+9M€) et compte-tenu de l'augmentation des dépenses sociales (+3M€) notre cœur de métier.

Grâce aux efforts que nous nous sommes imposés, les charges de personnel et frais assimilés connaissent une hausse tout à fait modérée (+0,9 %), qui s'explique en grande partie par la reprise en gestion directe des prestations sociales en faveur du personnel.

Second point majeur : des projets d'investissements d'envergure, conjugués à un programme ambitieux d'action sociale.

Avec 384 M€ consacrés à l'investissement, les Hauts-de-Seine restent le département le plus ambitieux et le plus engagé d'Ile-de-France en faveur du développement.

Cette ambition s'exprime dans des secteurs où les habitants ont des attentes fortes : je pense aux établissements scolaires (72 M€), à la voirie (61 M€), à l'habitat (34 M€) mais aussi à la culture (70 M€ pour la Cité Musicale) et bien sûr, aux transports (21 M€).

Et pour l'action sociale, nous avons consacré en 2015 une enveloppe de 763,7 M€.

Et malgré la chute vertigineuse des dotations de l'Etat (- 48 M€ en 2015), nous avons dégagé en 2015 un excédent de 236 M€.

On imagine bien la tentation : que cela nous brûle les doigts. En ouvrant grand les vannes. En faisant un usage immédiat et inconsidéré de cet excédent. Au contraire, cet excédent doit nous inciter à la prudence.

Nous continuerons à tenir le même cap que les années précédentes: nous en ferons un usage à la fois raisonnable et ambitieux.

Raisnable, parce que cet excédent n'est pas pérenne.

Il est dû en grande partie à la conjoncture tout à fait particulière de l'année 2015, avec un niveau inédit des droits de mutation au second semestre, pour tous les départements, et dont le surcroît exceptionnel de 157 M€ dans les Hauts-de-Seine est à mettre en regard d'un résultat en hausse de plus de 154 M€ par rapport à 2014.

Il faut le rappeler à nos concitoyens : nous n'avons aucune prise sur l'évolution des droits de mutation, qui ont d'ailleurs déjà entamé une baisse pour les 5 premiers mois de 2016. Entre le second semestre 2015 et le premier semestre 2016, nous perdons en moyenne 25 M€ par mois (par rapport à l'année dernière).

Et nous n'avons aucun moyen d'anticiper leur encaissement, même à quelques mois ! (à la différence des communes destinataires des déclarations d'intention d'aliéner).

De plus, l'exercice 2015 est un exercice atypique, avec notamment :

L'encaissement pour 45 M€ de prêts dont les contrats avaient été conclus à une période où la pénurie de financement menaçait les collectivités.

Bref, rien de tout ça ne se renouvellera en 2016 et à l'avenir.

Un usage ambitieux, je vous le disais à l'instant, car il faut anticiper sur le développement de notre territoire.

Il faut anticiper sur les projets majeurs, stratégiques, qui nous attendent pour les années à venir :

-Eole (150 M€ à la charge du Département),

-La RD7 (190 M€ pour la voirie et les berges),

-La RD920 (140 M€ pour les deux tronçons nord et sud),

-L'enfouissement de la bretelle A14-A86 à Nanterre (près de 9 M€),

-La réhabilitation du Théâtre des Amandiers (près de 10M€),

-Sans oublier les travaux de rénovation nécessaires de La Défense, que la Cour des Comptes estime à plus de 350 M€, et dont nous devons prendre une part très large.

Le 20 mai dernier, l'agence Standard and Poor's a confirmé la note de long terme du Département : « AA perspective négative ». C'est la note la plus élevée qu'une collectivité puisse obtenir aujourd'hui.

Depuis 2 ans, le Département a déjà amélioré sa note sur 3 des critères fondant cette notation : l'endettement, la gouvernance et la gestion financière, la performance budgétaire. Ces résultats renforcent notre capacité à faire face, dans un avenir proche, aux défis qui nous attendent.

A l'inverse, conduire une politique hasardeuse financièrement, c'est aller droit dans l'impasse (on voit ce que cela donne dans d'autres départements quand on favorise le fonctionnement à l'investissement).

C'est la même chose pour le Gouvernement actuel : avec une politique girouette qui mène à l'inertie, avec un déficit qui reste élevé, et qui a été pointé encore récemment par la Cour des Comptes et par Bruxelles.

Seul le prononcé fait foi

Dans les Hauts-de-Seine, nous avons un cap, et nous nous y tenons.

Ce cap, il est fait de rigueur et d'ambition.

Rigueur dans notre gestion vertueuse, dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement, en évitant le saupoudrage anarchique de l'argent public.

Ambition lorsqu'il s'agit de faire que les habitants soient heureux de vivre ici. Qu'ils s'attachent à leur territoire. Qu'ils évoluent dans un cadre de vie moderne, agréable. Avec des services performants. Avec une politique sociale de qualité. Avec de grands projets de développement qui seront, demain, des catalyseurs d'attractivité et d'emplois.

Cette politique a démontré son efficacité. Et si elle peut servir de modèle, c'est tant mieux !

Mes chers collègues, nous allons maintenant passer à l'ordre du jour.